

AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/C/DMTG/CIPM/2018 du 17 AOUT 2018
PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE PISTE AGRICOLE (05 KM) NGOMDOUMA –
MENYANGOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUMAIN TANG,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

Financement : BIP 2018

Autorisation de Dépense N°TI03 156 Imputation 52 30 64 1217 2811 Montant prévisionnel 20 000 000

1- Objet de l'appel d'offres :

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2018, le Maire de la Commune de Doumaintang, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de réhabilitation de piste agricole (05 Km) Ngomdouma - Menyangoua dans l'Arrondissement de Doumaintang, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est sur un linéaire total de 5km.

2- Consistance des travaux :

Ces travaux répartis en un lot comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Installation de chantier telle que prévue dans le CCTP,
- Abattage d'arbres,
- Déforestation,
- Mise en forme de la plate-forme y compris création des fossés et exutoires,
- Pose de passages de buse de diamètre 800mm,

3- Allotissement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offre, qui sont définis dans le Cadres de Devis Quantitatifs, sont répartis en un lot unique conformément au tableau ci-dessous :

DESIGNATION DU PROJET	Financement	Montant prévisionnel	Imputation	Caution de soumission	Délai d'exécution
Travaux de réhabilitation de piste agricole (05 Km) Ngomdouma - Menyangoua	BIP 2018	20 000 000	52 30 64 1217 2811	400 000	3 mois

4- Participation et origine:

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les Entreprises des travaux publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5-Financement :

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2018.

6-Délai d'exécution :

Le délai maximum d'exécution des travaux accordé par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et courent à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

7 - Acquisition du dossier d'appel d'offres :

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis, à la Mairie de Doumaintang, contre présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA** délivrées par la Recette Municipale de la Commune de Doumaintang, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8- Remise des offres :

Les Offres rédigées en français et en anglais en sept (07) exemplaires dont un original timbré au tarif en vigueur et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir au Service des Affaires Générales de l'Hôtel de ville de Doumaintang au plus tard le **08 SEPT 2018** à **10 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES N° 002/AONO/C/DMTG/CIPM/2018 du **17 AOÛT 2018**,

**PASSE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE
REHABILITATION DE PISTE AGRICOLE (05 KM) NGOMDOUMA –
MENYANGOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUMAIN TANG,
DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST**

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9- Recevabilité des offres :

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de quatre cent mille (400 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...). Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable et entraînera son rejet pur et simple sans aucun recours.

10- Ouvertures des plis :

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des plis sera effectuée le **08 SEPT 2018** à partir de **11 heures** (heure locale) à la salle des réunions de l'Hôtel de ville de la Commune de Doumaintang.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de leur Offre.

11- Principaux critères éliminatoires :

Pièces Administratives

- a) Absence ou non-conformité d'une pièce selon la liste donnée à l'article 8 du RPAO ;
- b) Enveloppe extérieure portant l'identification du soumissionnaire ;
- c) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) Non respect des critères énoncés à l'article 8 du RPAO.

Offre Technique

- a) Non-conformité des pièces ;
- b) Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- c) Dossier technique incomplet
- d) Non respect des critères énoncés à l'article 5 du RPAO

Offre Financière

- a) Omission d'un prix quantifié dans le bordereau des prix ;
- b) Absence d'un sous détail de prix unitaire ;

12. Les principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

a) Références Techniques

- Réalisation de l'entreprise en travaux de Génie Civil
- Réalisation de l'entreprise dans les travaux similaires

b) Valeur Techniques de l'offre (présence des pièces relatives au projet)

- ❖ Installation de chantier, sécurité et communication ;
- ❖ Description des ateliers ;
- ❖ Méthodologie et organisation ;
- ❖ Approvisionnement en matériaux de chantier ;
- ❖ Contrôle interne ;
- ❖ Planning et délai d'exécution ;
- ❖ Protection environnementale et sociale ;
- ❖ Sous-traitance ;
- ❖ Personnel d'encadrement (Conducteur de travaux, Chefs de chantier, Responsable administratif)
- ❖ Présentation de l'offre.

C) Moyens Matériels

Disponibilité en bon état du matériel et des équipements essentiels.

Le système de notation des offres techniques se fera sur la base du mode binaire (oui / non). Le non-respect d'au moins 70 % des critères ci-dessus détaillés et contenus dans la grille de notation entraînera l'élimination de l'Offre.

13 - Durée de validité des offres :

Les soumissionnaires restent liés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

14 – Attribution :

Le marché est attribué au soumissionnaire dont l'offre, reconnue conforme au dossier d'appel d'offres, est évaluée la moins disante.

15– Nombre maximum de lots :

Sans objet.

16 - Renseignements complémentaires :

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétaire Général de la Mairie de Doumaintang.

Doumaintang, le **17. AOÛT. 2018**

Le Maire de la Commune de Doumaintang

(Autorité Contractante)

Ampliations :

- DDMINMAP/HN
- P/CIPM
- SOPECAM
- ARMP/EST
- DOSSIER/ARCHIVES
- AFFICHAGE/PREFECTURE/HN

